AJECA-JU

Administrateurs financiers des
corporations jurassiennes de droit public

Séance d'information du 22 octobre 2026

Auditorium de la Fondation rurale Interjurassienne
Courtemelon

Ordre du jour

1.	Accueil et généralités	Silvestro Di Meo
2.	Travaux en cours et à venir	Silvestro Di Meo
3.	Informations générales COM	Julien Buchwalder
4.	Planification financière	Jonathan Flury
5.	Tableau des flux de trésorerie	Expert Suisse (Loïc Erard)
6.	Révision des comptes communaux	Expert Suisse (Olivier Schaller)
7.	Guichet virtuel – Améliorations	François Biedermann
8.	Divers	Silvestro Di Meo
9.	Questions et remarques	---

1. Accueil et généralités

M. Silvestro Di Meo

Président de la Commission des administrateurs financiers communaux (CAFC)

1. Accueil et généralités

6e séance d'informations

4e fois avec Bourgeoisies et Syndicats

Petite pause

1. Accueil et généralités

- Séance interactive et participative
- Discussion ouverte après les présentations
  - Échange d'expériences
  - Rassurer / renseigner / informer
- Posez vos questions en cours de présentation
- Discussion générale en fin de séance

2. Travaux en cours et à venir

Organisation et fonctionnement CAFC

- Démissions : Philippe Burket, ancien président de la CAFC et Mirco Bellè.
- Nominations Pierre Bersier (Delémont), Mélanie Braun (Basse-Allaine), Rina Haxhikadrija (Develier), Aurélie Rubeli (Le Noirmont), Guillaume Wicht (Boncourt) et Fabrice Zartemi (Moutier).
- Collaborations EXPERTSuisse et COM.

2. Travaux en cours et à venir

Dossiers à traiter

- Guichet virtuel et prestations Canton/Communes et Communes/Citoyens.
- Consultation Loi sur les rapports entre églises et Canton.
- Frais de sépulture pour cas indigent.
- Certificats de salaires et charges sociales des élus.
- Etude de vos cas.

3. Informations générales COM

Remise des comptes au Délégué aux affaires communales

- Article 18, alinéa 2 décret concernant l'administration financière des communes :

*2 Les comptes approuvés sont transmis au Délégué aux affaires communales en vue de leur apurement avant **le 30 juin** de l'année suivante.*

34 communes sur 50 ont transmis leurs comptes après le délai légal.

3. Informations générales COM

Remise des comptes au Délégué aux affaires communales

Lors de la remise des comptes, **le classeur** contient :

1. Le rapport aux comptes annuels
2. Le compte de résultats par nature et par fonction
3. Le compte des investissements par nature et par fonction
4. Le bilan
5. Les rapports de l'organe de révision

Le grand livre doit être transmis sous format informatique!

3. Informations générales COM

Indicateurs financiers

Attention, le fichier «Annexe H indicateurs financiers» a été modifié et inséré sur le site internet du Délégué aux affaires communales.

Ne pas reprendre les fichiers des années précédentes, il faut utiliser le fichier transmis par courrier électronique ou sur le site internet.

3. Informations générales COM

Quelques chiffres !

Comptes	Libellés	comptes 2025	Comptes 2024	Différence
90	Clôture globale	21'633'449.77	17'5030'684.39	4'129'765.38
900	Clôture du compte général	17'456'414.72	13'437'051.22	4'019'363.50
901	Clôture des financements spéciaux	4'177'035.05	4'066'633.17	110'401.88
400	Impôts directs des personnes physiques	187'045'593.12	184'998'999.98	2'046'593.14
401	Impôts directs des personnes morales	44'834'696.30	42'512'011.63	2'322'684.67
4021	Impôts fonciers	17'214'963.34	16'539'234.43	675'728.91
5 ./. 6	Investissements nets	35'557'809.14	33'018'744.35	2'539'064.79

3. Informations générales COM

Quelques chiffres !

Les réévaluations du PF (comptes 444) s'élèvent à : Fr. 13'785'829.40

Les attributions à la réserve de politique budgétaire s'élèvent à :
Fr. 25'390'029.95. Celle-ci s'élève à Fr. 77'850'582.68.

Le total du bilan dépasse pour la première fois le milliard, il s'élève à Fr. 1'018'147'759.21

3. Informations générales COM

Financements spéciaux relatifs à la loi sur la gestion des eaux :

GUIDE SUR LA COMPTABILISATION ET LA CLÔTURE DES FINANCEMENTS SPECIAUX AVEC MAINTIEN DE LA VALEUR

Recommandation N° 8 MCH2 et annexe D / 08 / 1 / MCH2

Cet exemple vaut également pour l'approvisionnement en eau avec la modification des comptes idoines.

3. Informations générales COM

Financements spéciaux relatifs à la loi sur la gestion des eaux :

Comptabilisation-et-cloture-des-financement-speciaux.pdf

3. Informations générales COM

Rapport annuel aux comptes – nouvelle version

RAPPORT RELATIF AUX COMPTES 202X

En droit :

- En application de l'article 4, alinéa 1 du décret concernant l'administration financière des communes[1], les principes de la comptabilité publique découlant du modèle comptable harmonisé (MCH2) doivent être appliqués.

- En application de l'article 7, alinéa 1 du décret concernant l'administration financière des communes, les communes établissent un plan financier arrêté par l'exécutif. Il est mis à jour régulièrement et selon les besoins, mais au moins une fois par année.

4. Planification financière

- Le plan financier est un instrument obligatoire de pilotage et de gestion à moyen terme pour l'exécutif communal. Il est obligatoire et est régis selon la directive N°12.
- Il donne une vision sur l'évolution des finances pour les 5 années à venir.
- Il a pour objectif de garantir la marge de manœuvre, anticiper les besoins en liquidités et servir de base à l'élaboration du budget.
- Il est mis à jour au moins une fois par année par le Conseil communal (ou plus souvent en cas de grands projets d'investissement).

4. Planification financière

Un nouveau rapport lié à la planification financière est à rédiger obligatoirement pour le budget 2028 et recommandé pour 2027.

Il est accessible sur le site des affaires communales.

Un outil est également à disposition pour aider sa rédaction.



Document
Microsoft Word



Feuille de calcul
Microsoft Excel

5. Tableau des flux de trésorerie

But du tableau des flux de trésorerie

- Explication de la variation annuelle des liquidités
- Identification de la provenance et de l'utilisation des liquidités
  - Flux de l'activité opérationnelle = liquidités générées par l'activité courante
  - Flux de l'activité d'investissement = dépenses et recettes d'investissement
  - Flux de l'activité de financement = emprunts contractés et remboursés

5. Tableau des flux de trésorerie

Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle

Résultat total de l'exercice

+	Charges sans incidence sur les liquidités (amortissements, provisions)
+	Attributions aux fonds et financements spéciaux
-	Produits sans incidence sur les liquidités (gain sur vente, dissolution de provisions)
-	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux, réévaluations du PF
=	Marge d'autofinancement
+/-	Variation du fonds de roulement (débiteurs, stocks, créanciers, transitoires)
=	**Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle (FTO)**

5. Tableau des flux de trésorerie

Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement

- \- Investissements nets du patrimoine administratif (PA)
- \+ Dépenses d'investissement non payées (créanciers, leasings)
- \- Recettes d'investissement non encaissées (subventions à recevoir)
- = Flux de trésorerie des investissements du PA
- \+ Ventes d'actifs du patrimoine financier (PF) au prix de vente
- \- Achats d'actifs du PF au prix d'achat (immeubles, titres, prêts accordés)
- = Flux de trésorerie des investissements du PF
- **= Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement (FTI)**

5. Tableau des flux de trésorerie

Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement

+	Nouveaux emprunts à long terme
-	Remboursements d'emprunts (part amortissement des annuités)
+/-	Variation des dettes financières à court terme (crédits de construction)
-	Remboursements de leasings financiers
=	**Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement (FTF)**

Variation des liquidités du 01.01 au 31.12.20XX = FTO + FTI + FTF

Contrôle : liquidités au 31.12.20XX – liquidités au 01.01.20XX

5. Tableau des flux de trésorerie

Exemple chiffré : commune fictive, exercice 20XX

Feuille de calcul Microsoft Excel

En milliers de CHF

Activité opérationnelle	
Résultat total	200
+ Amortissements	800
+ Attributions aux fonds	100
– Dissolution de provisions	–50
= Marge d'autofinancement	**1'050**
+/– Fonds de roulement	–150
= FTO	**900**

Activité d'investissement	
Investissements nets PA	–2'000
+ Dépenses non payées	150
– Subventions à recevoir	–100
+ Vente immeuble PF	300
= FTI	**–1'650**

Activité de financement	
Nouveaux emprunts	1'000
– Remboursements	–300
= FTF	**700**

Variation des liquidités = 900 – 1'650 + 700 = –50

Contrôle : liquidités au 31.12.20XX (1'200) – liquidités au 01.01.20XX (1'250) = –50

6. Révision des comptes communaux

- Distinction entre dettes CT et dettes LT
- Réévaluation des immobilisations du patrimoine financier
- Immobilisations du patrimoine administratif
- Fonds propres et financements spéciaux

6. Révision des comptes communaux

Distinction entre dettes CT et dettes LT

Dettes	**Court terme**	**Long terme**
Compte courant bancaire négatif	V	
Crédit de construction	V	
Annuité échue l'année suivante	V	
Emprunt SARON d'une durée de 3ans avec taux d'intérêt défini trimestriellement		V
Emprunt à terme fixe échu l'année prochaine - remboursé	V	
Emprunt à terme fixe échu l'année prochaine – renouvelé (1)	?	?

(1) Formellement il s'agit d'une dette à court terme. Si le renouvellement de l'emprunt est certain, il peut être conservé dans les dettes à long terme

6. Révision des comptes communaux

Réévaluation des immobilisations du patrimoine financier

Type d'immeuble	**Méthode**	**Réalisation**
Immeuble locatif d'une valeur inférieure à CHF 1mio	Fichier XLS Appartement	OK
Immeuble locatif d'une valeur supérieure à CHF 1mio	Evaluation par un professionnel	Partiellement (coût)
Maison familiale	Fichier XLS Villa	OK

Difficultés :

- Bâtiments hybrides : ancienne école avec appartements, salles de réunions, abri PC désaffecté, terrain
- Bâtiments protégés
- Terrains à bâtir : valeur du marché ou valeur rétrograde (PV-coûts de viabilisation)

6. Révision des comptes communaux

Patrimoine administratif

- Limite de CHF 20'000 pour activation d'investissement
- Utiliser le compte des investissements pour les recettes et dépenses d'investissement du PA!
- Pas de compte des investissements pour le PF!

6. Révision des comptes communaux

Patrimoine administratif: Respecter la cadrature des immobilisations

	Solde au 1.1.	Dépenses	Recettes	Amortissements	Solde au 31.12.
Immobilisations corporelles	1'000	350	-50	-200	1'100
Immobilisations incorporelles	150	50	0	-50	150
Immobilisations financières	250	0	-100	0	150
Subventions	300	100	0	-80	320
TOTAUX	**1'700**	**500**	**-150**	**-330**	**1'720**
Correspond à	*Bilan N-1*	*Investissements N Comptes 5 et 6*		*Résultat Comptes 33*	*Bilan N*

➡ L'établissement du tableau des Flux de trésorerie en sera simplifié

6. Révision des comptes communaux

Patrimoine administratif: Report des investissements et amort

	14000	14001	1401	1402	1403	1404	1405	1406	1407	1409
	Terrains non bâtis	Terrains bâtis	Routes et voies de communication	Aménagement des plans d'eau et cours	Autres ouvrages de génie civil	Bâtiments, locaux et équipements	Forêts	Biens meubles	Installations en construction	Autres immobilisations corporelles du PA*
(+) Augmentation	59000.00	59000.50	59001.00	59002.00	59003.00	59004.00	59005.00	59006.00		59009.00
(-) Diminution	69000.00	69000.50	69001.00	69002.00	69003.00	69004.00	69005.00	69006.00		69009.00
(-) Amortissements planifiés	33000.00	33000.50	33001.00	33002.00	33003.00	33004.00	N/A	33006.00		33009.00
(+) Amortissements non planifiés	33010.00	33010.50	33011.00	33012.00	33013.00	33014.00	N/A	33016.00		33019.00

6. Révision des comptes communaux

Patrimoine administratif: Report des investissements et amort

	1420	1421	1427	1429	1441 à 1448	1452 à 1458	1460 à 1469
	Logiciels	Brevets et licenses	Immobilisations incorporelles en cours de	Autres immobilisations incroporelles	Prêts	Participations et capital social	Subventions d'investissements
(+) Augmentation	59020.00	59021.00		59029.00	5904x.00	5905x.00	5906x.00
(-) Diminution	69020.00	69021.00		69029.00	6904x.00	6905x.00	6906x.00
(-) Amortissements planifiés	33200.00	33201.00		33209.00			3660x.xx
(+) Amortissements non planifiés	33210.00	33211.00		33219.00			3661x.xx

6. Révision des comptes communaux

Fonds propres et financements spéciaux

- Enregistrement uniquement par les comptes:
  - 35/45 attribution/prélèvements aux financements spéciaux
  - 38/48 attribution/prélèvements sur les capitaux propres
  - 9990/9991 clôture
- Pas d'autres écritures exotiques (intérêts sur fonds, paiement de facture)

➡ L'établissement du tableau des Flux de trésorerie en sera simplifié

6. Révision des comptes communaux

Financements spéciaux : Loi sur l'approvisionnement en électricité

- Alimentation par la redevance a vocation énergétique 7696. 42405.XX
- Ne pas confondre avec la redevance communale pour l'utilisation du domaine public 6156.42405.XX
- Utilisation conformément au règlement, par exemple :
  - assainissement énergétique, production de chaleur renouvelable, gestion et optimisation de l'éclairage public
  - subventions de mesures d'économie de l'énergie et de promotion des énergies renouvelables
  - Amortissement et intérêts de ces mesures

- Ne sert pas à payer la facture d'électricité!

7. Guichet virtuel - Améliorations

Selon l'article 11a de la loi concernant le guichet virtuel sécurisé

- **CHF 2.01/habitant pour le guichet virtuel dès 2027**

➡ **0220.36110.00 – Participation communale guichet virtuel**

7. Guichet virtuel - Améliorations

Décomptes aux AF / Journaux de facturation

Situation actuelle :

- Beaucoup de fichiers PDF à télécharger individuellement
- Beaucoup d'écritures à passer en comptabilité

Objectif :

- 1 fichier XML à importer pour une reprise automatique dans l'ERP

7. Guichet virtuel - Améliorations

<u>Liste des Sourciers</u> (pour la facturation de la taxe d'exemption SP)

- **Format électronique**
- **Avec No AVS**

<u>Avis 119</u>

- **En phase de test dans les communes-pilotes**
- **Mise en production progressive courant 2027**

7. Guichet virtuel - Améliorations

Catalogue des améliorations souhaitées

- Téléchargement de plusieurs fichiers
- Numéro AVS
- Actualisation VO Online
- Temps de chargement
- Etat des contribuables
- Etat des débiteurs
- …

8. Divers

Tirs obligatoires et contributions des communes

- Convention cantonale
- Contributions de CHF 30.- par citoyen-soldat facturées par les stands de tir
- Commune indiquée sur l'étiquette de convocation fait foi

8. Divers

Loi sur les rapports entre les Eglises et le Canton

- Frais mis à la répartition des charges de l'action sociale
- Montant à répartir entre les communes d'environ CHF 750'000.-
- Répondre à la consultation jusqu'au 31.10.2026

8. Divers

- La présentation de ce jour sera disponible sur le site internet de COM d'ici fin octobre prochain
- Pour toute question à la Commission des administrateurs financiers communaux, adressez-vous directement à un des membres ou à Silvestro Di Meo (silvestro.dimeo@courroux.ch).

9. Questions et remarques

La parole est à vous

Merci de votre attention